



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DDR/006

Genève, le 15 mars 2023

- Aux États Membres de l'UIT
- À la Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018))
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux établissements universitaires
- Aux membres du Bureau du GCDT
- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D
- Aux organisations régionales de télécommunication

**Objet: Invitation à la 30ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra à Genève du 19 au 23 juin 2023**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la 30ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra en présentiel à Genève, au Centre international de conférences de Genève (CICG), du 19 au 23 juin 2023.

L'ordre du jour de la 30ème réunion du GCDT est vaste, puisque le Groupe se réunira pour la première fois depuis la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-22), qui a eu lieu à Kigali (Rwanda) du 6 au 16 juin 2022. Cette réunion visera en particulier à examiner les résultats de la CMDT-22, et à déterminer dans quelle mesure ils orienteront les travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour les trois prochaines années.

Le projet d'ordre du jour figure dans l'**Annexe 1**, et le programme préliminaire de gestion du temps figure dans l'**Annexe 2**. Vous trouverez des renseignements détaillés sur la soumission des contributions des membres et sur l'inscription ainsi que d'autres renseignements pratiques dans l'**Annexe 3**.

Je compte sur votre participation et votre contribution à cette réunion du GCDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*[Original signé]*

Cosmas Luckyson Zavazava  
Directeur

**Annexes:** Annexe 1 – Projet d'ordre du jour de la réunion de 2023 du GCDT  
Annexe 2 – Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT  
Annexe 3 – Note d'information à l'intention des participants  
Annexe 4 – Formulaire de demande de bourse

## ANNEXE 1

**Projet d'ordre du jour de la réunion de 2023 du GCDT**

- 1) Allocution de la Secrétaire générale
- 2) Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications
- 3) Allocutions d'autres fonctionnaires élus
- 4) Remarques liminaires de la Présidente du GCDT
- 5) Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps
- 6) Résultats de la CMDT-22
- 7) Résultats de la PP-22 intéressant les travaux de l'UIT-D
  - 7.1) Présentation du Plan stratégique de l'UIT
- 8) Rapport sur la mise en œuvre des Plans d'action de l'UIT-D (y compris les initiatives régionales), sur la contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD) et sur l'élaboration du Plan opérationnel pour 2023
  - 8.1) Mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires
  - 8.2) Mise en œuvre du Plan d'action de Kigali
  - 8.3) Élaboration du Plan opérationnel pour 2023
  - 8.4) Projets et initiatives spéciales de l'UIT-D
    - 8.5) Activités des commissions d'études
    - 8.6) Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé
    - 8.7) Rapport du Président du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)
- 9) Collaboration avec les autres Secteurs
- 10) Travaux préparatoires en vue de l'AR-23 et de la CMR-23
- 11) Contribution aux travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)
- 12) Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D
- 13) Divers

## ANNEXE 2

## Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT

Lundi 19 juin	Mardi 20 juin	Mercredi 21 juin	Jeudi 22 juin	Vendredi 23 juin
<b>9 h 30-10 h 30</b> Réunion du Bureau du GCDT (huis clos)	<b>9 h 30-12 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>9 h 30-12 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>9 h 30-12 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>9 h 00-12 h 00</b> Séance plénière du GCDT
<b>11 h 00-12 h 00</b> Séance d'information à l'intention des nouveaux délégués				
<b>14 h 30-17 h 30</b> Ouverture de la réunion du GCDT et première séance plénière	<b>14 h 30-17 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>14 h 30-17 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>14 h 30-17 h 30</b> Séance plénière du GCDT	<b>14 h 30-17 h 30</b> Séance plénière du GCDT et séance de clôture

## ANNEXE 3

**Note d'information à l'intention des participants****Inscription en ligne**

---

Les inscriptions à la réunion de 2023 du GCDT se font **exclusivement en ligne et sont déjà ouvertes**.

Chaque délégué souhaitant assister à la réunion devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#), en **précisant s'il souhaite participer à distance à la réunion**.

Les délégués peuvent s'inscrire à la réunion au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées [ici](#). Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

**Note:** Les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à la réunion de 2023 du GCDT doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible [ici](#). En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par courrier électronique à [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int)) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de la délégation qui les représentera à la réunion de 2023 du GCDT. En outre, plusieurs personnes par organisation ou pays peuvent participer.

**Retrait des badges**

---

Le retrait des badges débutera le **lundi 19 juin 2023** à 8 heures dans le hall d'entrée du [bâtiment Montbrillant](#) (2 rue de Varembe, 1202 Genève).

Les délégués inscrits devront uniquement apporter une pièce d'identité officielle avec photo, ainsi que leur confirmation d'inscription reçue par courriel.

Les délégués qui ne se sont pas inscrits en ligne devront également présenter une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné de leur administration/entité, pour pouvoir s'inscrire sur place.

**Assistance aux délégués représentant des États Membres pour l'obtention d'un visa**

---

Au besoin, le délégué peut demander une **assistance pour obtenir un visa** lors du processus d'inscription en ligne.

Veuillez noter que la Suisse applique une procédure stricte pour l'obtention des visas. Les participants sont priés de lire attentivement la procédure à suivre décrite sur le [site web du GCDT](#). Veuillez noter qu'il faut au minimum trois semaines pour traiter une demande de visa Schengen.

La date limite pour soumettre une demande d'assistance pour l'obtention d'un visa est fixée au **vendredi 26 mai 2023**.

Comme par le passé, les coordonnateurs désignés (ainsi que le délégué) recevront un message de confirmation concernant l'assistance pour l'obtention d'un visa, afin de s'occuper des formalités pour les délégués concernés.

## Bourses

---

Pour encourager la participation des [pays en développement](#), et sous réserve que des fonds soient disponibles, une bourse complète, ou deux bourses partielles, pourront être accordées à chaque État Membre remplissant les conditions requises. Les bourses complètes couvrent le prix du billet d'avion (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation), et comprennent une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Il incombe aux États Membres de financer les autres coûts de participation.

Les États Membres sont encouragés à sélectionner leurs candidats en veillant à inclure des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers, et en tenant compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes.

Le formulaire de demande de bourse dûment validé et, le cas échéant, ses annexes doivent parvenir au Service des bourses par courrier électronique, à l'adresse [fellowships@itu.int](mailto:fellowships@itu.int), ou par télécopie, au numéro +41 22 730 57 78, **avant le 1er mai 2023**. Il est obligatoire de s'inscrire avant de soumettre une demande de bourse.

## Interprétation et sous-titrage

---

Un service d'interprétation dans les six langues officielles de l'UIT, et un service de sous-titrage en anglais seront assurés pour la réunion de 2023 du GCDT.

Les participants qui souhaitent accéder directement au texte sous-titré pourront le faire via le lien qui sera mis à disposition sur le site web de la réunion de 2023 du GCDT.

## Accès à la salle de réunion virtuelle

---

Les informations pour accéder à la salle de réunion virtuelle seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courrier électronique distinct.

Seuls les participants dûment inscrits à la réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle.

## Contributions à la réunion du GCDT

---

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, les contributions des membres ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible sur le site web de la réunion de 2023 du GCDT.

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 4.1.3.2 de la Résolution 1 de la CMDT, lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions à une réunion du GCDT doivent être soumises au plus tard 45 jours calendaires avant le début de la réunion en question, c'est-à-dire avant le **5 mai 2023 (23 h 59, heure de Genève)**.

Les contributions reçues moins de 45 jours calendaires, mais au moins 12 jours calendaires avant le début de la réunion (c'est-à-dire le 7 juin 2023 au plus tard) seront publiées mais ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 12 jours calendaires avant la réunion ne seront pas inscrites à l'ordre du jour.

## Documentation

---

Tous les documents seront publiés sur le site web de la réunion de 2023 du GCDT.

Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la réunion du GCDT à partir du site web. Pour savoir comment demander des droits d'accès TIES, rendez-vous [ici](#).

### Récapitulatif des échéances

<b>Dates de la réunion de 2023 du GCDT</b>	<b>Date limite de soumission des contributions avec traduction garantie (-45 jours)</b>	<b>Dernier délai de soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction (-12 jours)</b>	<b>Date limite de soumission des demandes de bourse</b>	<b>Date limite de soumission des demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa</b>
19-23 juin 2023	5 mai 2023	7 juin 2023	1er mai 2023	26 mai 2023

## ANNEXE 4



## DEMANDE DE BOURSE

*Les candidatures féminines sont encouragées*

**Réunion de 2023 du GCDT  
Genève, Suisse – 19-23 juin 2023**

Date limite: **1er mai 2023** (23 h 59, heure de Genève (Suisse))  
*Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération*

Pays	
Nom de l'administration	

Informations personnelles	
Sexe	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>
Nom	<i>(figurant sur le passeport)</i>
Prénom	<i>(figurant sur le passeport)</i>
Autre prénom	<i>(le cas échéant, figurant sur le passeport)</i>
Date de naissance	JJ/MM/AAAA
Lieu de naissance	JJ/MM/AAAA
Informations supplémentaires	
Besoins en matière d'accessibilité/particuliers* <i>(veuillez préciser)</i>	
Coordonnées	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Informations figurant sur le passeport	
Nationalité	
Numéro de passeport	
Date de délivrance	JJ/MM/AAAA

Lieu de délivrance	
Date d'expiration	JJ/MM/AAAA

Formation	
Titre/diplôme/domaine d'études	
Expérience professionnelle	
Intitulé exact du poste	
Nombre d'années de service	
Brève description de vos fonctions actuelles <i>(ajouter des pages si besoin)</i>	
Votre expérience dans le domaine d'activité/de la manifestation <i>(ajouter des pages si besoin)</i>	
Application pratique des connaissances acquises à votre retour <i>(ajouter des pages si besoin)</i>	
Avez-vous déjà bénéficié d'une ou de plusieurs bourse(s) pendant l'année <u>en cours</u> ?	
Dans l'affirmative, veuillez énumérer ci-dessous les activités concernées*	

Annexe(s)	
<i>(choisir la ou les option(s) correspondante(s) et indiquer le nombre de pages jointes en annexe)</i>	
Tout document ou toute information se rapportant directement à la demande, le cas échéant	
CV, le cas échéant	

### Conditions

#### Critères de sélection

- Les critères de sélection sont énoncés dans la lettre d'invitation.
- Les bourses seront accordées en vue d'assurer une répartition géographique équitable, l'équilibre hommes/femmes et l'inclusion des participants handicapés ainsi que des participants ayant des besoins particuliers, compte tenu des contraintes budgétaires.
- \*Afin d'assurer une bonne gestion de l'utilisation des bourses, toute personne ne pourra se voir attribuer plus d'une bourse complète, ou deux bourses partielles pendant un exercice annuel.

#### Frais couverts par la bourse

- Une bourse complète comprend un billet d'avion et une indemnité journalière de subsistance appropriée.
- Pour les bourses partielles, veuillez indiquer votre préférence:
  - un billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation;
  - une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais).
- Toutes les dépenses qui ne sont pas couvertes par la bourse accordée devront être prises en charge par l'administration du participant.

Je certifie que les déclarations faites pour moi dans le présent formulaire sont vraies et complètes. Si une bourse m'est accordée, je m'engage à:

- Assister à l'intégralité de la réunion.
- Tenir l'UIT informée de tout changement dans mes disponibilités qui pourrait modifier les conditions d'application de la bourse qu'elle m'a accordée.

En signant le présent formulaire, le candidat et l'agent ordonnateur certifient qu'ils ont lu les conditions et qu'ils les acceptent dans leur intégralité.

Date

Signature du (de la) candidat(e)

Pour être considérée comme valable, la demande de bourse doit être soumise et dûment signée par un coordonnateur désigné au niveau national par une Administration d'un État Membre.

Date

Nom du coordonnateur désigné au niveau national

Fonction

Signature

Cachet de l'Administration

*Le formulaire doit être dûment rempli et validé par l'autorité compétente et doit être renvoyé, accompagné des annexes éventuelles, dans le délai imparti, à l'adresse suivante:*

[fellowships@itu.int](mailto:fellowships@itu.int) ou par télécopie: +41 22 730 57 78

*Toute demande qui ne répond pas aux conditions ci-dessus ne sera pas prise en considération.*